Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 92 (1983)
Heft: 5

Rubrik: Au service des relations publiques de la Croix-Rouge suisse

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Au service des Relations publiques de la Croix-Rouge suisse

Nous, les élèves de la 2e classe secondaire du Gymnase libre de Zurich avons vendu, le 4 mai 1983, à l'occasion de la Collecte de mai, les insignes blancs à croix rouge. Cette matinée a été frustrante et décevante pour certains d'entre nous car, à notre surprise, bien des personnes ont réagi négativement au nom de la Croix-Rouge. Beaucoup ont prétendu que votre organisation avait fait sortir de vieilles personnes d'une maison de Neuchâtel pour y loger des étrangers. Et encore: vous utilisez une grande partie de l'argent à l'étranger et seule une petite partie revient aux personnes nécessiteuses.

Question: Ces reproches sont-ils justifiés? Nous étions désarmés face à ces remarques qui nous étaient faites à titre de représentants de la Croix-Rouge suisse.

Suggestion: nous pensons qu'il serait bien que vous remettiez à l'avenir aux vendeurs d'insignes une petite notice explicative faisant état de vos tâches, de vos activités et de l'utilisation de l'argent. De la sorte, nous écoliers pourrions mieux réagir à de telles situations et nous engager plus à fond pour une bonne cause.

Avec nos meilleures salutations

La classe II CD du Gymnase libre de Zurich.

Et voici la réponse de la Croix-Rouge suisse:

Chers élèves,

Nous vous remercions vivement de votre lettre et surtout de vous être mis à disposition pour vendre des insignes dans le cadre de la Collecte de mai de la Croix-Rouge et des samaritains. Sans le concours de nombreux volontaires, la CRS, en effet, ne pourrait pas organiser sa Collecte de mai. Pour être en mesure de poursuivre, en Suisse, son activité en faveur de malades et de blessés, elle a un absolu besoin du produit de cette collecte. Un grand merci donc pour votre aide!

Nous regrettons vivement que la vente des insignes vous ait frustrés. Nous le comprenons très bien. Nous-mêmes pâtissons du fait que souvent la population ne comprend pas ou ignore nos problèmes, nos possibilités et nos limites. C'est pourquoi, ces prochaines années, nous intensifierons encore, dans la mesure du possible, notre travail d'information. La Collecte de mai en soi est également une occasion de faire mieux connaître au public l'idée de la Croix-Rouge. A cet effet, nous avons par exemple imprimé la feuille volante ci-joint qui a été distribuée dans toute la Suisse. De nombreuses sections l'ont également remise aux vendeurs d'insignes. Cela n'a vraisemblablement pas été le cas pour vous. Votre idée est naturellement très bonne!

Passons à vos questions:

1. En date du 30 mai 1983, le journal *Blick* a publié un article sous le titre «La Croix-Rouge a besoin d'une maison pour des réfugiés: 30 locataires doivent quitter les lieux!» Vous pouvez vous imaginer le nombre de lettres et d'appels téléphoniques de reproche que cet article nous a valus! Il est exact

que la section fribourgeoise de la Croix-Rouge suisse qui, sur mandat du canton de Fribourg doit assister quelque 800 requérants d'asile, a un urgent besoin de logements pour ces derniers. Elle a donc fait paraître une annonce à la suite de laquelle elle s'est vu offrir une maison dans laquelle vivaient 23 (et non 30) personnes. Lorsqu'elle a loué cette maison, la section ignorait encore que plusieurs de ses locataires devaient être délogés. Lorsqu'elle l'apprit, elle fit en sorte que seuls quatre travailleurs étrangers doivent déménager. Il est donc faux que la Croix-Rouge suisse ait «chassé» de vieilles personnes de leur domicile. Vous serez d'accord avec nous que les réfugiés doivent aussi être logés convenablement.

2. Comme on peut le lire dans le rapport annuel joint à ces lignes, la Croix-Rouge suisse a consacré en 1982 15 millions de francs (sur plus de 100 millions) à son aide à l'étranger. Vous le voyez: la Croix-Rouge suisse déploie avant tout son activité dans notre propre pays où elle aide – souvent sans grand bruit – des malades, des handicapés, des personnes âgées, des blessés, des personnes isolées, des déshérités. On ne devrait toutefois pas oublier que dans les pays du tiers monde, la misère est beaucoup plus grande qu'en Suisse.

3. Les frais administratifs de la Croix-Rouge suisse sont relativement modestes. Ils se montent à environ 8%, ce qui est peu par rapport à d'autres organisations. Nous informons régulièrement le public de la manière dont nous utilisons les dons qu'il nous confie. Les reproches qui nous sont adressés sont donc infondés. Pourquoi nous sont-ils faits? Il est difficile de le savoir. Et il est encore plus difficile de faire quelque chose là contre. En revanche, nous pouvons toujours compter sur le soutien de nombreux donateurs et sympathisants. Et nous sommes heureux de vous compter parmi ces derniers. Encore une fois, merci!

heimgartner
9500 wil
spezialisiert auf
fahnen
standarten
abzeichen
wimpel
spécialisé en
drapeaux, mâts
étendards, insignes
fanions
heimgartner & co
9500 wil, zürcherstr. 37
073 / 22 37 11